



Le Saint-Siège

**LETTRE DU PAPE JEAN-PAUL II
AU CARDINAL JOSEPH RATZINGER
POUR LA PRÉPARATION D'UN ABRÉGÉ
DU CATÉCHISME DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE**

A mon vénéré frère

Monsieur le Cardinal JOSEPH RATZINGER

Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi

Le 7 décembre dernier a marqué les 10 ans de la promulgation du Catéchisme de l'Eglise catholique (CEC), une décennie qui a démontré l'importance de ce texte, souhaité et suggéré par le Synode des Evêques de 1985. Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire au Congrès catéchétique international convoqué au mois d'octobre dernier précisément pour commémorer ce dixième anniversaire, le Catéchisme conserve toute sa dimension de don privilégié, mis à la disposition de toute l'Eglise catholique. Il est un don offert à tout homme et à toute femme qui demanderait aux catholiques la raison de l'espérance qui est en eux, parce qu'ils seraient intéressés de savoir ce en quoi croit l'Eglise. La large diffusion de ce texte dans les diverses régions du monde constitue une preuve évidente de son utilité et de son actualité. Ces dernières années en particulier, de nombreuses synthèses du Catéchisme ont été rédigées dans différentes langues et dans de nombreux pays. Cela témoigne de l'exigence largement répandue et bien réelle d'un abrégé, qui contienne tous les éléments fondamentaux de la foi et de la morale catholique formulé avec clarté et simplicité. Toutefois, l'expérience prouve qu'il n'est pas facile, dans ces synthèses, de toujours sauvegarder avec exhaustivité la totalité et l'intégrité du contenu de la foi catholique.

Au cours du Congrès que j'ai mentionné, est apparue l'urgence d'avoir à notre disposition un Catéchisme abrégé pour tous les fidèles, et beaucoup ont sollicité la rédaction de cette synthèse qui fasse autorité et soit sûre et complète. Il est en effet indispensable que ce texte reflète

fidèlement le Catéchisme de l'Eglise catholique concernant les aspects essentiels de la foi et de la morale chrétienne.

Je considère moi aussi que la proposition avancée est opportune, et c'est pourquoi je vous demande, Monsieur le Cardinal, de bien vouloir constituer, en accord avec la Secrétairerie d'Etat, une Commission spéciale ayant la tâche de préparer un Abrégé du Catéchisme de l'Eglise catholique. A cette Commission, que vous présiderez, sera associé un Comité de rédaction.

L'*Abrégé du Catéchisme de l'Eglise catholique* devra comporter, de manière concise, les contenus essentiels et fondamentaux de la foi de l'Eglise, en respectant leur exhaustivité et leur intégrité doctrinale, de façon à constituer une sorte de "*vademecum*", qui permette aux personnes, croyants et non-croyants, d'embrasser, d'un seul regard, tout le panorama de la foi catholique. Celui-ci aura comme source, modèle et point de référence constant l'actuel Catéchisme de l'Eglise catholique, qui, tout en conservant son autorité et son importance, pourra trouver dans une telle synthèse, un appel à être davantage approfondi et, de manière plus générale, un outil supplémentaire d'éducation à la foi.

Avant d'être approuvé, l'*Abrégé* sera soumis à l'analyse de tous les Cardinaux et Présidents des Conférences épiscopales.

Je suis conscient que cette oeuvre nouvelle exigera de nombreux efforts, mais j'ai confiance dans l'aide de Dieu et, connaissant vos capacités et votre dévouement dans le travail, Monsieur le Cardinal, ainsi que celles de vos collaborateurs, je suis certain qu'elle sera achevée dans un délai relativement bref.

Tout en vous remerciant du constant dévouement qui caractérise le service que vous rendez au Siège apostolique, ainsi que de la disponibilité dont vous faites preuve à cette occasion, j'invoque sur vous et sur tous ceux qui collaboreront à la réalisation de l'*Abrégé du Catéchisme de l'Eglise catholique*, la protection maternelle de la Très Sainte Vierge Marie, Mère du Verbe incarné, et j'accorde de tout coeur à tous une Bénédiction apostolique particulière.

Du Vatican, le 2 février 2003

IOANNES PAULUS II